



ASCE

25  
DREAL-FC

couleur passion

ASCE DREAL Franche-Comté  
17 E rue Alain Savary  
BP 1269  
25005 BESANCON Cedex

A Besançon, le 14 février 2013

## PROCES-VERBAL

\* \* \*

### **ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASCE DREAL FC AU SIEGE DE LA DREAL FRANCHE-COMTE A BESANCON *Bâtiment 21 B rue Alain Savary – salle Pescador***

Le 14 février 2013 à 10 heures, les membres de l'ASCE DREAL FC se sont réunis en Assemblée Générale sur la convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Pascal MARLIN, Caroline PARIS est désignée comme Secrétaire.

26 membres étaient présents

- Mme. BERGEZ Martine	- Mme. LACHAMBRE Malika
- M. BLACHE René	- M. LOCATELLI Robert
- Mme. BORDAS Emmanuelle	- M. LOUVEAU Didier
- Mme. BOUCARD Marie-Christine	- M. MARLIN Pascal
- Mme. DULAC Delphine	- Mme. PARIS Caroline
- Mme. DUVOIS Colette	- Mme. RAVION Isabelle
- Mme. GENTIT Christelle	- Mme. RIGOLOT Anne
- Mme. GILLET Eliane	- Mme. ROUDAUT Claire
- Mme. GOGUILLOT Noëlle	- Mme. ROUX Charline
- Mme. GRANDPERRIN Catherine	- Mme. ROY Elisabeth
- Mme. GRISEY Sylvia	- Mme. ROZENBERG Pascale
- M. GUYOT Philippe	- Mme. SERRETTE Martine
- M. JEANNEY Pierre	- Mme. TRAMUT Valérie

24 membres étaient absents et ont donné pouvoir

- M. BOQUIA Bruno (Christelle Gentit)
- Mme. BROCOT Françoise ( Sylvia Grisey)
- Mme. CANTET Nathalie (Didier Louveau)

- Mme. COMTE Yvette (Colette Duvois)
- Mme. CUPILLARD Michelle (Robert Locatelli)
- Mme. DROZ Patricia (Pascale Rozenberg)
- M. DZIADKOWIAK Pierre (Pierre Jeanney)
- Mme. ETIENNE Catherine (Isabelle Ravion)
- M. FAVIER Frédéric (Delphine Dulac)
- Mme. GAUNAND Nathalie (Elisabeth Roy)
- Mme. GERGAUD Gaétane (René Blache)
- Mme. HEINRICH Laure (Malika Lachambre)
- M. LAZZARINI Bruno (Martine Serrette)
- Mme. LIMAT Valérie (Caroline Paris)
- Mme. LUCILLO Sandrine (Noëlle Goguillot)
- M. MATHE Fabien (Catherine Grandperrin)
- M. MIETTE Joël (Pascal Marlin)
- M. MORGENTHALER Guy (Claire Roudaut)
- Mme. MOUSSIN Isabelle (Emmanuelle Bordas)
- Mme. OGUERO Annie (Charline Roux)
- M. PLOQUET Josué (Valérie Tramut)
- Mme. PRETOT Odile (Eliane Gillet)
- Mme. ROUGET Lucrece (Anne Rigolot)
- M. THEVENOT Vincent (Philippe Guyot)

L'article 18 Alinéa 4 des statuts de l'Association dispose que :

*« L'assemblée générale est valablement constituée si le nombre d'adhérents présents ou représentés est égal à au moins un tiers des adhérents de l'association. »*

L'association comprenant 112 membres, le quorum pour délibérer est fixé à 38 membres présents ou représentés.

**Les membres présents ou représentés à la présente assemblée générale sont au nombre de 50. Le quorum est donc respecté et la présente assemblée générale peut valablement délibérer.**

Les décisions seront prises à la majorité simple, soit la moitié des présents et représentés augmentée d'une voix. Pour approuver, les décisions devront recueillir 26 voix (25 +1).

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Je voudrais tout d'abord vous remercier de votre présence à cette assemblée générale ordinaire de l'ASCE DREAL FC qui témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. Les perspectives 2013 aussi ambitieuses soient elles, ne pourront pas se concrétiser sans vous ! C'est pourquoi, je souhaite que cette année soit marquée par une participation en plus grand nombre aux diverses activités qui vous seront proposées. Aussi, j'en profite pour vous souhaiter à toutes et tous une excellente Saint Valentin.

Je souhaite également en profiter pour remercier les membres du Comité Directeur (Christelle Gentit, Eliane Gillet, Caroline Paris, Odile Pretot, Charline Roux, Valérie Tramut, René Blache, Serge Bonfico, Philippe Guyot, Robert Locatelli, Didier Louveau, Pascal Marlin et Vincent Passani) qui en 2012 ont contribué activement à faire vivre notre association de par les divers services qui vous sont proposés (boissons chaudes et fraîches, confiseries, sandwiches, billetteries, expositions, achats groupés, ...), l'organisation de l'arbre de Noël, de sorties ou activités culturelles et sportives, et tout cela dans la bonne humeur ! C'est pourquoi j'invite, celles et ceux qui le désirent, à rejoindre notre comité.

L'élection du nouveau Bureau aura lieu dans quelques jours. La date reste à définir.

Au nom de l'ASCE DREAL FC, je tiens à adresser également tous mes remerciements au CLAS qui nous a confié l'organisation de l'Arbre de Noël, sans oublier la Direction de la DREAL FC qui je vous le rappelle nous a octroyé certaines facilités nécessaires au bon fonctionnement de notre association (cf convention avec la Direction qui est en ligne sur l'intranet) et nous a versé en 2012, une manne supplémentaire pour que l'Arbre de Noël soit pleinement réussi, ce qui de l'avis des participants fut le cas.

Au regard des 220 personnes qui composent la DREAL Franche-Comté, nous avons enregistré 112 cotisations sur l'exercice 2012 (+ 6 adhésions par rapport à l'exercice 2011), une légère augmentation qui ne demande qu'à être confirmée en 2013. Nous espérons donc que votre confiance sera renouvelée pour l'exercice à venir et se rapprocher des 120 adhésions.

➤ En ce qui concerne les activités, le bilan est le suivant :

## Commission Entraide (Eliane Gillet)

### ASCE DREAL FC – Section Entraide Bilan 2012

#### - ARBRE DE NOEL :

Il s'est déroulé le samedi 15/12 à la nouvelle salle des fêtes de Morre.

Environ 130 personnes étaient présentes. Pour info, 123 personnes en 2011 et 150 personnes en 2010. La direction a donné une participation de 1700 € en plus des 4800 € (114 enfants X 40 €) alloués par le ministère, soit un total de 6500 €.

Le comité avait décidé cette année d'inviter 10 enfants du Secours Populaire, aussi 35 € en chèque cadeau ont donc été attribués à chaque enfant concerné de la DREAL et 20 € à chaque enfant du Secours Populaire.

Les dépenses de notre arbre de Noël reviennent donc à :

- location de salle : 100 € (grâce à René, notre ascéiste retraité du comité)
- spectacle des 3 Chardons : Galou le Berger : 800 €
- goûter + repas organisateurs + tenue Père Noël : 761 €
- achats « carte cadeau carrefour » + cadeaux Secours Populaire : 4082 €

Total : 5743 € soit un reliquat de 757€.

Avec ce reliquat, le comité a décidé d'organiser une sortie familiale au parc des oiseaux de Villars les Dombes fin mai- début juin (prise en charge du bus par exemple).

## **- UNITES D ACCUEIL:**

En 2012, 16 adhérents ont formulé 25 demandes :

- 8 ont été attribuées
- 17 ont été refusées

2 unités d'accueil avaient été demandées mais n'étaient plus en état de fonctionner.

**AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :** formulaire sur FNASCE - entraide

### **- Séjours gratuits :**

- 2 séjours gratuits ont été accordés pour l'été 2012

Ils peuvent être accordés à des agents ou les retraités non imposables.

Faire les demandes avant le 15/10 pour les séjours de printemps et avant le 15/12 pour les séjours d'été.

Documents à fournir:

- dernier avis imposition
- justificatif CAF
- dernier bulletin de paie
- copie carte adhérent ASCE
- préciser choix : mer ou montagne et dates

Possibilité également d'une participation aux frais de transport (20 € minimum, 25% maximum du montant des frais engagés)

### **RAPPEL SUR LES AUTRES AIDES FAMILIALES SUR DOSSIER :**

#### **- Séjours enfants :**

Attribué si séjour organisé par ASCE, région (SRIAS = Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale) ou CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances) pour un montant maximum de 50 % du coût.

- dépôt de dossier avant le 15/11
- revenu mensuel de référence < 700 €

Par ailleurs, une aide est accordée au niveau régional par l'URASCE pour un montant de 30 € par enfant quels que soient les revenus.

#### **- Aide aux participations aux challenges sportifs et manifestations culturelles ou autres :**

Si organisé par FNASCE, ASCE, COGER OU CGCV, jusqu'à 50% du montant engagé (pour enfants ou adultes).

- revenu mensuel de référence < 700 €

#### **- Aides et avances diverses (catastrophe naturelle, sinistre, ...) :**

Attribuée sur présentation d'un dossier.

### **CREATION D UN FONDS DE SOLIDARITE DEPUIS 2003 :**

Pour les sinistres et catastrophes naturelles en fonction de l'importance.

Fonds de 45 000 € :

- FNASCE : forfait de 16 000 € (36%)
- ASCE (0,50 €/adhérent) : 29 000 € (64%)

Versé uniquement sur appel de fonds après sinistre et catastrophe importante.

## **BRIN DE MUGUET :**

L'élan de solidarité "Brin de Muguet" vise à maintenir, dans le respect de la volonté des familles, un contact avec les enfants d'ascéistes disparus et à apporter un soutien psychologique et matériel approprié.

Il offre en outre aux enfants orphelins, des séjours familiaux gratuits prioritaires ou une prise en charge à 50% des frais relatifs aux manifestations ou séjours organisés par le CGCV (Comité de Gestion des Centres de Vacances).

## **- ANCV :**

Il est rappelé que l'ASCE DREAL FC a signé une convention avec l'ANCV, ce qui permet aux adhérents de payer toute participation aux activités avec les chèques-vacances.

## **Commission Sport (Robert Locatelli)**

### **ASCE DREAL FC – Section Sport Bilan 2012**

#### **Bilan 2012 :**

- 1 soirée Bowling en avril 2012 : 7 participants
- 1 sortie initiation Golf : 18 participants
- 1 tournoi de tennis de table : 16 participants qui ont pris part à un tournoi qui s'est déroulé sur plusieurs semaines.
- 1 sortie VTT : 3 participants
- Mise en place de cours de tennis avec professeur : 8 participants

#### **Manifestations avortées :**

- randonnée moto : annulée en raison des conditions climatiques. Démarches pour le repérage, la restauration, l'itinéraire.
- journée famille "pétanque" prévue en juin. Contacts avec la mairie, réservation du boulodrome du Rosemont; annulation.
- soirée Bowling en novembre; annulation.

Pour ces 2 dernières manifestations le peu de participants a conduit à leur annulation.

Par ailleurs, tout au long de l'année les responsables de la commission sport ont relayé les informations régionales ou nationales concernant les manifestations sportives qui se déroulent dans toute la France pour les adhérents de la FNASCE :

- challenge VTT, Canoë, Badminton, ski nordique et alpin, Rugby, Marathon, Pétanque, Cyclo...

En 2012, aucune participation financière pour des membres participants à un challenge national.

#### **Prévisions activités 2013 :**

- Sortie ski à Chatel le 9 février 2013
- Salon de l'automobile à Genève le samedi 9 mars
- Sortie ski le 13 mars aux Fourgs
- Challenge de Karting
- Sorties VTT
- Tournoi mixte de tennis de table
- Soirée Bowling

Commission Culture (Christelle Gentit et Charline Roux) :

**ASCE DREAL FC - Section Culture**  
**Bilan 2012**

**Billetterie cinéma :**



Cette année l'ASCE a élargi sa billetterie au cinéma Victor Hugo.

Depuis le 1er octobre 2012, le prix de vente a été revu à la baisse passant de 5,50 € à 5 € (quel que soit le cinéma).

Ventes en 2012 :

- Mégarama : 245 tickets vendus → en 2011 : 159 tickets vendus
- Pathé Gaumont : 127 tickets vendus → en 2011 : 61 tickets vendus
- Victor Hugo : 44 tickets vendus

Total 2012 : 416 tickets vendus contre 220 tickets en 2011.

**Billetterie piscine :**



Ventes en 2012 :

- Mallarmé adulte : 351 tickets vendus
- Mallarmé enfant : 20 tickets vendus
- LaFayette adulte : 26 cartes de 10 entrées
- LaFayette enfant : 13 cartes de 10 entrées

Total 2012 : 761 entrées de piscine.

**Foire comtoise :** Achat groupé d'entrées à tarif CE pour la foire comtoise : 34 entrées adultes et 1 entrée enfant.

**Sortie à Guédelon :**



Le 15 septembre dernier, la visite de château médiéval de Guédelon a réuni 46 personnes.

La sortie était organisée conjointement par les ASCE70, 25 et DREAL. La mutualisation a permis de proposer une sortie à tarif défiant toute concurrence, puisque les ASCE ont payé le bus et le guide. Les adhérents n'avaient plus qu'à s'acquitter de leur entrée sur le site.

Les participants sont rentrés ravis de cette journée. Le principe de mutualisation des moyens entre ASCE sera reconduit lors de prochaines sorties.



### Cours de Danses Folk :



Tous les vendredi de 12h45 à 13h45, Isabelle Moussin (SBEP) encadre gratuitement les cours. Elle apporte ses propres CD et enseigne les pas de nombreuses danses folkloriques le tout dans la bonne humeur !

Début 2012, suite à l'absence forcée d'Isabelle, Jean-Louis Pharizat (président de la MJC Palente) a assuré son intérim bénévolement.

L'activité est gratuite. 14 personnes ont participé à une ou plusieurs séances, avec une moyenne de 5 danseurs par cours.

Cette année l'ASCE a subventionné un stage d'encadrement de cours de folk à

Isabelle.

Exemples de danses : scottish, mazurka, danses irlandaises, bourrée, cochinchine, marchoise, cercle circacien, chapeloise, valse à 3 temps 5 temps 8 temps...

### Chorale :



Les choristes se réunissent tous les mardis à raison d'un cours par semaine (hors vacances scolaires).

La chef de chœur, Catherine Danielsen, accompagne le chant à l'aide d'un synthé. Les participants ont appris des techniques vocales pour l'échauffement des voix, le détail de la justesse...

Début 2012, l'ASCE a acheté un clavier pour l'accompagnement des choristes. Portée par un groupe très motivé, l'activité continue en 2013.

### Concours national de dessin, photo et expression libre :

Le thème de l'année 2012 était le moyen-âge. Aucun adhérent de l'ASCE DREAL FC n'a participé.

## Concours de dessin à l'occasion de l'arbre de Noël :

Le lancement du concours national de dessin de l'année 2013 a été l'occasion d'organiser un concours local.

Thème : « le monde de la mer »



Les œuvres des 14 participants ont été affichées lors de l'arbre de Noël, les artistes étaient ravis de se voir exposés.

Tous les participants recevront un lot lors de la prochaine AG (crayons de couleurs, feutres, peinture...).

Rappel : le concours national est ouvert aux enfants comme aux adultes, les œuvres sont à retourner avant le 1er mars 2013. [Lien vers le règlement du concours](#)

**PassTime :** Achat groupé de guides de réductions PassTime (seulement 4 guides vendus).

## **Abonnements magazines :**

La FNASCE négocie tous les ans des tarifs réduits portant sur de très nombreux magazines

## **PERSPECTIVES 2013**

### **Billetteries cinéma et piscine :**

Les augmentations de coût d'achat pour l'ASCE ne seront pas répercutées sur les prix de vente des tickets.



#### Tarifs cinéma

- 1 place Mégarama : 5 €
- 1 place Pathé Beaux-Arts : 5 €
- 1 place Victor Hugo : 5 €



#### Tarifs piscine

- 1 ticket Mallarmé adulte : 1,50 €
- 1 ticket Mallarmé enfant : 1 €
- 1 carte de 10 entrées La Fayette adulte : 25 €
- 1 carte de 10 entrées La Fayette enfant : 10 €



### Chorale :



La chef de chœur est reconduite dans ses fonctions pour l'année 2013. Les cours ont lieu tous les mardis de 12h10 à 13h10 (hors vacances scolaires). Il est encore temps de rejoindre le groupe !  
Le coût est de 25€ par trimestre.

### Danses Folk :



L'activité continue tous les vendredis de 12h45 à 13h45. Les cours sont ouverts à tous (curieux, débutants, confirmés...)  
Grâce à Isabelle, les cours restent gratuits.  
A noter : ce début d'année est marqué par une forte fréquentation !

### Sorties à venir ? :

Quelques idées de sorties sont en réflexion : Centre Pompidou à Metz, musée à Lausanne, musée à Martigny...

Nous proposerons aux ASCE de la région de se joindre à nous.

### Concours dessin :

A l'occasion de l'arbre de Noël 2013, le concours dessin des enfants sera reconduit. La remise des prix se déroulera le jour même.

### Distributeurs automatiques (Pascal Marlin) :

#### Machines à boissons 21 B

Je vous rappelle que ce poste en termes de sources de revenus est loin d'être négligeable puisque étant propriétaires de ces machines et en l'absence de grosses réparations, les bénéfices dégagés sont relativement intéressants pour l'association d'une part, les adhérents qui indirectement pourront en profiter à travers les activités subventionnées qui seront proposées tout au long de l'année d'autre part.

7395 boissons chaudes vendues en 2012 (6669 en 2011) soit une hausse des consommations d'environ 11 % : le bilan est satisfaisant, mais je compte sur vous pour battre ce record ! Sachant qu'un record est fait pour être battu, je ne peux donc que vous encourager à consommer sans modération !

#### Machines à boissons 17 E

Les 2 machines mises à disposition par la société DISTRI CAF' au sein de ce bâtiment nous ont permis d'enregistrer, sur la base d'une redevance négociée à 10 % du chiffre d'affaires HT, un gain net de près de 300 € sur l'année 2012.

Le bilan en terme de volume de ventes eu égard au chaland est loin d'être satisfaisant !  
Pour preuve, les sandwiches ne vous sont désormais plus proposés faute de débit car la société DISTRI CAF' était déficitaire sur ce créneau : trop de pertes liées à des dates de péremption dépassées.

Le maintien en service de ces machines n'étant uniquement due aux bonnes relations que nous entretenons avec la société DISTRI CAF', je vous encourage, si vous souhaitez toujours bénéficier de ce service, à consommer sans modération !

## Perspectives 2013

Comme vous avez pu le constater au travers des bilans présentés par chaque commission, 2013 devrait être une année bien remplie en terme d'activités que nous serons amenés à vous proposer.

Nous sommes, bien entendu, toujours à l'écoute de toute proposition pour l'organisation d'activités, de sorties, de soirées...y compris émanant des Unités Territoriales ! Une boîte à idées vient d'être mise en place, alors n'hésitez plus !

Pour conclure, j'espère que cette année sera, sur le plan associatif, animée, festive, conviviale et que les adhérents répondront présents pour chacune des activités que nous serons amenés à proposer.

Je vous remercie de votre attention.

Votre Président  
Pascal Marlin

***Le rapport moral présenté est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.***

**RAPPORT FINANCIER DE LA TRESORIERE**

## Bilan Exercice 2012

POSTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
<b>Report à Nouveau</b>	<b>3479,02</b>		<b>3479,02</b>
Activités sportives (Piscine, Bowling...)	2 527,60 €	3 566,80 €	-1 039,20 €
Prestations ou manifestations culturelles (Chorale, salon de l'auto...)	1 092,60 €	1 474,59 €	-381,99 €
Achats groupés	1 383,61 €	1 449,65 €	-66,04 €
Entraide (séjour gratuit, arbre de Noël...)	6 703,66 €	6 103,00 €	600,66 €
Cinéma	1 749,50 €	1 665,00 €	84,50 €
Fonctionnement machines boissons	2 787,07 €	1 075,62 €	1 711,45 €
Réunions nationales/régionales	319,66 €	315,10 €	4,56 €
Frais de déplacement	360,00 €		360,00 €
Adhésion FNASCE + URASCE		200,00 €	-200,00 €
Frais généraux (participation réunions...)			0,00 €
Cotisations des adhérents	1 660,00 €		1 660,00 €
Subvention FNASCE	150,00 €		150,00 €
Assurances – timbres adhérents			0,00 €

Intérêts livret A	30,93 €	30,93 €	30,93 €
Achat de matériels (Clavier, HiFi,...)		89,99 €	
<b>TOTAL</b>	<b>22 243,65 €</b>	<b>15 849,76 €</b>	<b>6 393,89 €</b>

## Répartition des avoirs financiers :

Situation au 31/12/2012

Avoir en banque	5 633,40 €
Avoir en caisse	109,65 €
Avoir livret A	650,84 €
Total	6 393,89 €

## Bilan prévisionnel Exercice 2013

POSTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Activités sportives (Piscine, Bowling...)	2 300,00 €	3 500,00 €	-1 200,00 €
Prestations ou manifestations culturelles (Chorale, salon de l'auto...)	1 000,00 €	3 000,00 €	-2 000,00 €
Achats groupés	1 500,00 €	1 600,00 €	-100,00 €
Entraide (séjour gratuit, arbre de Noël...)	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
Cinéma	1 600,00 €	2 800,00 €	-1 200,00 €
Fonctionnement machines boissons	2 800,00 €	1 500,00 €	1 300,00 €
Réunions nationales/régionales		500,00 €	-500,00 €
Frais de déplacement		500,00 €	-500,00 €
Adhésion FNASCE + URASCE		400,00 €	-400,00 €
Fournitures de bureau		440,00 €	-440,00 €
Frais généraux (participation réunions...)		540,00 €	-540,00 €
Cotisations des adhérents	1 660,00 €		1 660,00 €
Subvention FNASCE	4 600,00 €		4 600,00 €
Assurances – timbres adhérents		100,00 €	-100,00 €
Intérêts livret A	20,00 €		20,00 €
Achat de matériels		400,00 €	
Fond de solidarité		200,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>20 480,00 €</b>	<b>20 480,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

***L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du budget prévisionnel :***

- ***présentés d'une part par la Trésorière de l'association,***
- ***certifiés d'autre part par le Vérificateur aux Comptes qui après avoir pris connaissance des pièces comptables présentées par Mme. Valérie TRAMUT, Trésorière de l'association, et entendue ses explications, en a constaté la sincérité,***

***APPROUVE à l'unanimité, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels 2012 se soldant par un résultat de 6 393,89 €.***

#### **Vote de la cotisation 2014**

Le Président propose de ne pas changer le prix de la cotisation 2014, soit 16 €.

***L'assemblée générale APPROUVE cette résolution à l'unanimité.***

#### **Election du nouveau Comité Directeur**

Membres du Comité Directeur sortant (13 membres) :

René BLACHE  
Serge BONFICO  
Christelle GENTIT  
Eliane GILLET  
Philippe GUYOT  
Robert LOCATELLI  
Didier LOUVEAU  
Pascal MARLIN  
Caroline PARIS  
Vincent PASSANI  
Odile PRETOT  
Charline ROUX  
Valérie TRAMUT

**Vérificateur aux Comptes : Nelly VAUTREY**

1 membre a démissionné (Vincent Passani).

Le Vérificateur aux Comptes (Nelly Vautrey) ne renouvelle pas son mandat.

3 membres renouvellent leur candidature (Christelle Gentit, Eliane Gillet et Pascal Marlin).

***Les 3 membres sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.***

2 nouvelles candidatures sont présentées :

Isabelle MOUSSIN

***Le candidat est élu à l'unanimité par l'assemblée générale.***

Bruno LAZZARINI au poste de vérificateur aux comptes

***Le Vérificateur aux Comptes est élu à l'unanimité par l'assemblée générale***

Nouveau Comité Directeur constitué à l'issue de l'assemblée générale (13 membres) :

René BLACHE  
Serge BONFICO  
Christelle GENTIT  
Eliane GILLET  
Philippe GUYOT  
Robert LOCATELLI  
Didier LOUVEAU  
Pascal MARLIN  
Isabelle MOUSSIN  
Caroline PARIS  
Odile PRETOT  
Charline ROUX  
Valérie TRAMUT

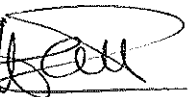
Vérificateur aux Comptes : Bruno LAZZARINI

## CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, Le Président lève la séance à 11 h 20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et la Secrétaire.

La Secrétaire



Caroline PARIS

**ASCE DREAL FC**

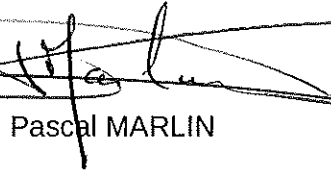
Association de Sport de Culture et d'Entrée  
de la DREAL Franche-Comté  
17 E rue Alain Savary - BP 1289

**25005 BESANCON CEDEX**

Tél. 03 81 21 67 00 FAX: 03 81 21 69 99

SIRET 530 346 808 00013

Le Président



Pascal MARLIN